Puteaux, 19 juin 2026

POSITION « CADMIUM » DE FRANCE FERTILISANTS

La réduction de l'exposition de la population aux substances indésirables constitue un objectif légitime et partagé. France Fertilisants s'inscrit pleinement dans cette démarche et reconnaît l'enjeu de santé publique lié au cadmium. Ses adhérents respectent la réglementation en vigueur et ont engagé des efforts significatifs pour maîtriser les teneurs en cadmium des fertilisants mis sur le marché.

Il convient toutefois de rappeler que le phosphore est un nutriment essentiel et irremplaçable pour la fertilité des sols et la production agricole. Les engrais phosphatés jouent un rôle déterminant dans le maintien des rendements, la qualité des productions et, plus largement, la sécurité alimentaire française et européenne. À l'heure où les agriculteurs font face à de multiples défis économiques, climatiques et géopolitiques, il est essentiel de préserver un accès à des fertilisants efficaces dans un cadre réglementaire stable et prévisible.

France Fertilisants soutient l'harmonisation des règles françaises **alignée sur le règlement (UE) 2019/1009.** Cette convergence est indispensable pour garantir la lisibilité du cadre réglementaire, préserver le marché intérieur et éviter des distorsions de concurrence entre opérateurs européens.

France Fertilisants **alerte sur toute surtransposition nationale** qui fragiliserait l'industrie française et européenne, la compétitivité des producteurs français, la sécurité d'approvisionnement des agriculteurs et le développement de l'économie circulaire du phosphore.

France Fertilisants rappelle que le cadre européen prévoit déjà un mécanisme de valorisation des fertilisants à faible teneur en cadmium, pour les produits contenant moins de 20 mg Cd/kg P_2O_5. Ce dispositif existe, il est utilisé par le marché et permet de reconnaître les démarches volontaires sans imposer une contrainte nationale disproportionnée.

France Fertilisants appelle enfin la France à **soutenir le plan d'action européen sur les fertilisants** : diversification des approvisionnements, souveraineté européenne par le recyclage des nutriments, de la bioéconomie et du développement de capacités industrielles et minières sur le territoire européen.

France Fertilisants rappelle néanmoins que Le rapport CGAAER-IGEDD souligne que certaines données restent « difficilement interprétables » et qu'il faut « continuer à rechercher toutes les causes possibles des évolutions constatées ». Il recommande aussi d'« expliciter la relation entre l'évolution des sources et flux de cadmium, l'évolution de la contamination des aliments et l'évolution de l'imprégnation de la population ». Le lien entre la teneur en cadmium des fertilisants et le risque sanitaire n'est donc pas établi de manière directe, simple et proportionnelle.

Le niveau d'exposition de la population au cadmium est multifactoriel :

- l'exposition dépend aussi des **comportements, en particulier le tabagisme**, identifié par l'Anses comme une source majeure d'imprégnation ;

FRANCE FERTILISANTS
Le Diamant A – 14 rue de la République 92800 Puteaux •
Tél. : 01 46 53 10 30 - E-mail : contact@unifa.fr • Site : www.francefertilisants.fr
N° SIRET 775688476 00198 • TVA : FR 35 775 688 476

- les produits alimentaires et agricoles respectent les normes et diffèrent des niveaux d'exposition modélisés ; les décisions publiques doivent donc **s'appuyer sur des données mesurées, suivies dans le temps**, et pas seulement sur des modélisations ;

- **la génétique variétale** peut réduire l'accumulation dans les plantes, les espèces et variétés présentant des capacités d'absorption très différentes ; c'est le cas du blé dur au Canada.

- **le pilotage des cultures** permet de gérer les situations à risque : choix variétal, analyses de sols, ajustement des apports, remobilisation du phosphore et pratiques agronomiques adaptées ;

- c'est l**a biodisponibilité du cadmium** qui importe, et non la seule teneur brute des engrais : le transfert vers la plante dépend fortement du pH, de la matière organique et des caractéristiques du sol ;

- **l'apport annuel de cadmium par les fertilisants reste très faible** au regard du stock naturellement présent dans les sols : à 60 mg Cd/kg P_2O_5, un apport de 50 kg P_2O_5/ha représente environ 0,3 % du stock de l'horizon cultivé ;

- **les pratiques agricoles** et le raisonnement précis de la fertilisation contribuent à la **maîtrise du risque**, sans justifier une trajectoire nationale isolée ;

- il n'est pas démontré de différence systématique entre produits alimentaires issus de l'agriculture biologique et conventionnelle : **les intrants concernés peuvent être utilisés dans les deux systèmes.**